



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'AREQ rappelle au nouveau gouvernement de la CAQ l'importance de relever le défi du vieillissement de la population

Québec, le 2 octobre 2018 – L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) a travaillé ardemment à mettre de l'avant les besoins des personnes âgées auprès des partis politiques. La Coalition Avenir Québec (CAQ) forme aujourd'hui le gouvernement pour la première fois de l'histoire, et nous nous attendons à ce que ce gouvernement prenne ses engagements au sérieux quant aux personnes âgées et qu'il reste à l'écoute de celles et de ceux qui ont bâti le Québec.

« Nous avons bien noté les engagements de la CAQ et nous allons nous assurer que ce gouvernement travaille pour une société plus digne de ses aînés. Nous croyons que le défi du vieillissement de la population en est un qui doit se relever collectivement », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

En ce sens, l'AREQ réitère la nécessité d'une vision globale relative au défi démographique du Québec. Les annonces à la pièce, les projets éphémères et les disparités de services dans les régions du Québec doivent être chose du passé. Il importe que le gouvernement se dote d'une vue d'ensemble des enjeux liés au vieillissement de la population qui permettra une action inclusive tant auprès des aînés, que des familles et des jeunes.

« Durant la campagne électorale, la CAQ a proposé des choses concrètes pour les aînés, comme une politique pour les proches aidants ainsi que la construction de maisons des aînés. Mais, nous demandons au gouvernement de planifier ses actions avec cohésion en s'assurant que les personnes retraitées ne s'appauvrissent pas, qu'on réponde enfin aux besoins croissants de soins à domicile et, surtout, qu'on n'abandonne pas les personnes actuellement hébergées en CHSLD », réitère Mme Lapointe.

Enfin, rappelons que 25 % de la population sera âgée de 65 ans et plus en 2030 et qu'il est crucial de leur assurer une qualité de vie digne. L'AREQ s'empressera de rencontrer les personnes qui auront les responsabilités au conseil des ministres des dossiers qui touchent les conditions de vie des personnes âgées. Nous leur proposerons des solutions souhaitées par nos membres et exprimées par l'ensemble des personnes âgées du Québec.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 58 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source :

Samuel Labrecque, conseiller en communication

Cell. : 514 742-9056 Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org